



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES DEUX-SEVRES

PREFECTURE  
Direction du cabinet  
Bureau du Cabinet

**ARRETE** portant attribution de récompenses pour acte de courage et de dévouement

Le Préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la distinction susvisée ;

**ARRETE** :

Article 1er : Une lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est attribuée à :

- Monsieur Pierrick SAUVIGNON, Sergent-Chef;
- Madame Christa GUITTON, Caporal;
- Monsieur Michel LAFEUILLE, Sergent;
- Monsieur Olivier HAINAUT, Adjudant-Chef;
- Monsieur Didier HEZELOT, Lieutenant;
- Madame Carole LEPINAY, Lieutenant;
- Monsieur David BASTIEN, Adjudant;
- Monsieur Guillaume DUMOULIN, Caporal-Chef;
- Monsieur Sébastien GUINET, Sergent-Chef.
- M. Antoine DESMARCHELLIER, Sergent-Chef;
- M. Nicolas CHOVEAU, Caporal;
- M. Alain GACOUGNOLLE, Lieutenant.

Article 2 : M. le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

NIORT, le 2 DEC. 2015

Le Préfet

  
Jérôme GUTTON